

L'adoption du rapport sur les pesticides n'est que le début de notre lutte de défense de la santé humaine et de la sécurité alimentaire en Europe

Mardi 16 janvier 2019

Communiqué de presse du groupe S&D

Le rapport PEST final, adopté ce 16 janvier en plénière à une majorité écrasante, appelle les institutions européennes et les États membres à renforcer la transparence, le financement et l'indépendance du système européen d'autorisation des pesticides. Dans ce contexte, le Groupe S&D soulignait que la santé humaine, l'environnement et la sécurité des aliments sont toujours prioritaires. Ce vote est le résultat de neuf mois de travail de la commission PEST sous la direction de son président, l'eurodéputé S&D Éric Andrieu.

Simona Bonafé, eurodéputée et rapporteuse fictive S&D pour ce rapport, a déclaré ceci :
« La procédure européenne d'autorisation des pesticides présentait des lacunes manifestes. Le rapport adopté aujourd'hui par le Parlement européen et entériné par la commission Pesticides, est susceptible d'améliorer puissamment le système en vigueur, et de protéger la santé des citoyens, l'environnement et la sécurité des aliments. Le cas du glyphosate doit cesser d'être synonyme d'absence de transparence, de ressources et de primauté des intérêts privés par rapport aux intérêts publics. Cela doit devenir l'exemple d'une opportunité saisie par l'UE pour faire de la santé humaine et de l'environnement une priorité absolue. Nous nous sommes battus résolument pour ce résultat, et nous poursuivrons la bataille pour la mise en œuvre pleine et décisive de ce texte. »

Pavel Poc, eurodéputé et coordinateur S&D pour les pesticides, a ajouté ce qui suit :
« Notre système réglementaire d'harmonisation et de surveillance de la commercialisation des produits phytosanitaires sur le marché intérieur de l'UE est très complexe. Cependant, il ne remplit pas ses objectifs en matière de santé publique et animale ou de protection de l'environnement. Cela est non seulement dû à son application insuffisante tant à l'échelle européenne que nationale, mais aussi au fait que les textes actuels ne tiennent pas correctement compte de divers aspects des pesticides et de leurs effets. Cette situation peut changer par l'application de nos recommandations. Si le travail de la commission Pesticides est achevé, cela ne signifie toutefois pas la fin du nôtre. »

Voir la vidéo:

[embed]<https://www.youtube.com/watch?v=rblzSTtwFFk&feature=youtu.be>[/embed]

Remarque contextuelle :

À la suite de la publication des Monsanto Papers et de la controverse subséquente concernant le renouvellement de l'autorisation du glyphosate, les citoyens européens avaient manifesté de profondes inquiétudes au sujet de la transparence, la précision et l'indépendance de la

procédure européenne d'autorisation des pesticides. En conséquence, le Parlement européen créait en février 2018 une commission spéciale pour la procédure d'autorisation des pesticides dans l'Union (PEST). Pendant 9 mois, cette commission a évalué et analysé les procédures d'autorisations européennes et nationales, interrogé et auditionné des experts et des parties prenantes. Ce travail a abouti à la publication d'un rapport qui présente des recommandations spécifiques tant à la Commission européenne qu'aux États membres. Il s'agit d'élever le niveau de protection de la santé humaine, de la sécurité des aliments et de l'environnement.